

Lus en Général



N°308 DECEMBRE 2025
ISSN 2800-3128



SOMMAIRE

Page 1 : Décorations de Noël

Pages 2-3 : Vie communale

Pages 4-5 : Infos pratiques Informations municipales

Page 6 : Opération grand froid

Page 7 : Actualités - Société - Solidarité - Sorties

Page 8 : Cérémonie des vœux du maire

Les décorations de Noël ont retrouvé leur place.

Le célèbre traîneau du Père Noël est revenu sur le parvis de la mairie accompagné des 3 sapins lumineux.

Comme tous les ans les enfants des 2 écoles et du périscolaire ont réalisé de magnifiques décos installées sur les sapins lumineux, nous les remercions chaleureusement pour leurs créations.



VIE COMMUNALE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



Le mardi 11 novembre 2025 à 11 heures se tient la cérémonie commémorative de l'anniversaire de l'Armistice signée en 1918 soit il y a 107 ans.

Après le rassemblement au monument aux Morts, et la dépose des gerbes, Monsieur le Maire procède à la lecture du message de Catherine Vautrin, Ministre des Armées et des Anciens Combattants et de Monsieur Theriot, Ministre délégué auprès du Ministre des Armées et des Anciens Combattants.

Ensuite vient l'hommage aux Morts puis la minute de silence suivie de la Marseillaise. Les enfants des deux écoles de la commune clôturent ces moments de recueillement par un chant et la lecture de lettres de poilus.



SAINTE BARBE DES SAPEURS POMPIERS DE DERVAL



La cérémonie de la Sainte-Barbe des Pompiers de Derval se tiendra sur la commune de LUSANGER le samedi 13 décembre 2025.

Nous vous donnons rendez-vous à 14 heures 30 sur la place de l'église pour assister au déroulement de cette célébration.

Un moment convivial, à la salle des Menhirs, clôturera cette manifestation



OGEC : PERMANENCE PAPIERS ET ARBRE DE NOËL

Nous vous rappelons que les permanences papiers ont lieu le dernier samedi de chaque mois.

La prochaine permanence de collecte de papiers, au local communal, rue de Ronde à Lusanger se déroulera

Samedi 27 Décembre 2025 de 10 h 30 à 12 h



CALENDRIER COLLECTE 2026



Le nouveau calendrier de collecte 2026 est disponible en mairie, sur le site internet de la Communauté de Communes Chateaubriant-Derval, sur le site de la commune de Lusanger.

www.cc-chateaubriant-derval.fr

www.mairie-lusanger.fr

Vous pourrez trouver le calendrier papier dans le prochain C'Mag de la Communauté de Communes. Vérifiez vos jours de collecte, en semaine paire ou impaire ainsi que la couleur sur la carte de collecte .

Nous vous rappelons que les collectes sont reportées au lendemain des jours fériés .

Présenter votre bac la veille au soir du jour de collecte .

OUVERTURES ET FERMETURES PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES



La boulangerie Hochard sera ouverte le mercredi 24 décembre de 7 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Le jeudi 25 décembre de 8 h à 12 h. Fermeture le vendredi 26 décembre.

Ouverture mercredi 31 décembre de 7 h à 13 h et de 15 h à 17 h. Fermeture le jeudi 1er janvier 2026.

Le salon de coiffure « Miroir de l'Art » sera ouvert aux horaires habituels.

Ouverture exceptionnelle les mercredis matins du 24 décembre et du 31 décembre et fermé le vendredi 2 et samedi 3 janvier 2026.

L'Agence Postale Communale sera fermée du Lundi 29 décembre 2025 au samedi 3 janvier 2026 inclus. (Pensez à acheter vos timbres avant l'augmentation du 1er janvier 2026).

Le restaurant « La Diligence » sera fermé du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 28 décembre 2025 inclus.

La mairie sera fermée les après-midis des mercredis 24 et 31 décembre 2025.

Café chez Mickael sera fermé le jeudi 25 et vendredi 26 décembre 2025, le mercredi 31 décembre ouverture jusqu'à 15 h. Fermeture le vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 janvier 2026.

CAMBRIOLAGE SUR LUSANGER



Depuis plusieurs semaines, des repérages et des cambriolages ont eu lieu sur la commune.

Comment vous protéger ? Avant de passer à l'action, les cambrioleurs font souvent des repérages en se faisant passer pour des démarcheurs à domicile. Soyez attentif et n'hésitez pas à signaler un comportement qui vous semble suspect, en relevant si possible des éléments précis d'identification : véhicule, marque, couleur et immatriculation ou individus suspects caractéristiques physiques, tenue vestimentaire.

En cas d'urgence appeler le 17 ou le 112. Vous pouvez installer des détecteurs de mouvement, une caméra de surveillance ...

Quelques bons réflexes :

Lorsque vous vous absentez, ne laissez pas ouvertes vos fenêtres, ne cachez pas vos clés à l'extérieur de votre domicile, n'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux, demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer votre courrier et ouvrir et fermer vos volets.

Inscrivez vous au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) auprès de la brigade de gendarmerie dont vous dépendez.



Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, ENEDIS doit réaliser des travaux sur le réseau qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le mercredi 10 décembre entre 8 h 30 et 10 h 30 et jeudi 11 décembre entre 8 h 30 et 12 h. Les personnes concernées seront informées directement.

Rappel : Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure et de les rebrancher une fois le courant rétabli.



Jeunes lusangéens nés en **décembre 2009** n'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie dans le mois de vos 16 ans.

Pensez à vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents. A cette occasion, la mairie vous remettra une attestation de recensement.

NB : Nous vous rappelons que cette attestation de recensement est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.



INFOS PRATIQUES

Les permanences des élus :

Yves FROMENTIN - Le Maire
Sur rendez-vous uniquement

Monique CHOUIN - 1ère adjointe
Jeudi de 10 h à 11 h 30 et sur rendez-vous

Hervé PINARD adjoint
Mercredi de 10 h 00 à 11 h 30 et sur rendez-vous

Marie-Madeleine RENIER adjointe
Mercredi de 10 h 30 à 11 h 30 et sur rendez-vous

Arnaud BERNARD adjoint
Contacter le secrétariat au 02 40 07 83 08
pour prise de rendez-vous

Député :

Monsieur Jean-Claude Raux
jean-claude.raux@assemblee-nationale.fr

Conseillers Départementaux :

Jean-Claude PROVOST : 02 40 99 09 40
jeanclaude.provost@loire-atlantique.fr

Mme LE BIHAN : 02 40 99 09 40
laurence.lebihan@loire-atlantique.fr

Mairie

20 place de l'Eglise
Tél : 02 40 07 83 08
Courriel : info@mairie-lusanger.fr
Le lundi et vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de
14 h à 16 h. Le mardi, mercredi et jeudi de 8 h 45 à
12 h 30.

Agence Postale Communale

20 Place de l'Eglise
Tél. 02 40 07 77 93
du lundi au samedi de 8 h 45 à 11 h 45.

Accueil périscolaire « La Passerelle »
1 rue de la Gare - 02 28 04 03 37
apslapasserelle.lusanger@outlook.fr

Ecole « La Petite Normandie »
19 Place de l'Eglise - 02 40 07 81 44
ce.0440586Y@ac-nantes.fr

Ecole privée « Notre Dame de Bonne Garde »
5 rue de la Gare - 02 40 07 88 50
ecole.lusanger@orange.fr

Médiathèque de Lusanger

1 rue de la Gare - 02 40 07 65 10.
Ouvert : mercredi de 15 h à 18 h et le vendredi
de 10 h à 12 h 00

Mini Marché Place de l'Eglise

Lundi matin : Les Galettes de Steph de 9 h à 14 h
Tél : 06 06 53 15 82

Assistante sociale :

Centre Médico Social, 110 impasse terrasses de la Chesnai à Nozay.
Sur rendez-vous uniquement - 02 40 79 40 76.

Caisse d'Allocations Familiales :

Accueil sans rendez-vous : le lundi et le mercredi de 9 h à 12 h 30 et
de 14 h à 16 h, le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h 30.
Accueil sur rendez-vous : le mardi et le jeudi de 14 h à 16 h 30.
7 rue Gabriel Delatour 44110 Châteaubriant - tél. 3230

CLIC du Pays de Châteaubriant :

10 rue d'Ancenis 44110 Châteaubriant - 02 28 04 05 85
clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

Communauté de Communes Châteaubriant-Derval :

5 rue Gabriel Delatour - BP 203 - 44146 Châteaubriant cedex
02 28 04 06 33 - accueil@cc-chateaubriant-derval.fr
Annexe de Derval : 1 Allée du Rocheteur

Déchetterie au « Vieux Bourg » à Lusanger :

Ouverture lundi, vendredi et samedi de 14 h à 18 h, mercredi de 9 h à
12 h. Fermeture mardi et jeudi. Tél 06 77 98 90 12

Espace aquatique intercommunal :

Rue de l'Abbé Orain 44590 Derval - 02 40 07 50 00
Courriel : accueil@espace-aquatique-derval.com
www.espace-aquatique-derval.com
Facebook : Piscine de Derval

France Services Derval : (sur RDV principalement)

14 rue de la Garlais à Derval - 02 40 81 82 26.
franceservices.derval@cc-chateaubriant-derval.fr

Maison de la mobilité :

Rue de la Gare à Châteaubriant. Tél : 02 40 07 54 71
Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 30
le samedi de 9 h 00 à 13 h 00

OPASS : sur rendez-vous 02 40 07 01 24

3 Place de l'Eglise à Sion-les-Mines
Le mercredi et samedi de 8 h à 9 h - 3 Place de l'Eglise à Sion-les-
Mines, ou à 7 h tous les jours.

Maison de l'habitat :

28 rue Pasteur 44110 Châteaubriant - permanence sans rendez-vous
le mercredi de 10 h à 12 h. Accueil téléphonique du lundi au vendredi
de 8 h à 19 h , le samedi de 9 h à 13 h au 02 52 70 09 82

Psychologue :

14 rue de la Garlais à Derval. Permanence à l'Espace France Services
Consultations gratuites sur Rdv - 06 84 12 71 37

Planning familial :

Numéro vert anonyme et gratuit - 0800 08 11 11 - du lundi au samedi
de 9 h à 20 h.

Relais assistantes maternelles - Maison intercommunale de la petite enfance :

8 rue du Lavoir 44590 Derval. Courriel : ram@cc-derval.fr
Accueil du public de préférence sur Rdv lundi, jeudi et vendredi : de
9 h à 12 h 30

Mardi : de 14 h à 17 h

En soirée : uniquement sur rendez-vous.

Accueil téléphonique : 02 40 07 27 95

Contacts Anne-Noëlle Jalaber et Anne Trichereau-Royer

Transport Aléop (scolaire) - 09 69 39 40 44 ou connectez-vous sur
aleop.paysdeloire.fr

Transport à la demande Châteaubriant - Derval : Aléop

Votre inscription est gratuite et automatique sur simple appel
téléphonique. Allô Aléop au 09 69 39 14 14 du lundi au vendredi de
8 h à 12 h 30 - de 14 h à 18 h 30, le samedi de 8 h à 12 h - de 14 h à
17 h.

Transport Solidaire : La Barakatous

Demande à effectuer 48 h à l'avance au 06 52 75 57 73

Véolia Eau - 02 40 45 15 15

ERDF - 09 69 32 15 15



INFORMATIONS MUNICIPALES

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2025 À 19 H 30

Étaient présent-e-s : Yves FROMENTIN, Monique CHOUPIN, Hervé PINARD, Marie-Madeleine RENIER, Mireille BELLON -CHAMOT, Yann BELEGO Jérôme PENIGUEL, Hélène LANDRIN, Anaïs MILAN.
Absents excusés : Arnaud BERNARD (procuration à Yves FROMENTIN), Sandy BARON (procuration à Monique CHOUPIN), Corinne HERAULT, Emmanuel CHAUVIN, Emmanuel ERBETTE,
Absent : Gildas ROUX.
Secrétaire de séance : Mireille BELLON-CAHMOT



Décision modificative n°3 :

L'achat d'un souffleur n'ayant pas été prévu au budget primitif 2025, Madame Monique CHOUPIN, adjointe aux finances soumet une décision modificative aux membres du conseil municipal. Cette proposition est approuvée à l'unanimité de la manière suivante :

Opération 118_Divers matériel-c/2158 : + 567 €

La section d'investissement reste en situation de suréquilibre.

Indemnités de gardiennage de l'église :

L'indemnité de gardiennage de l'église est reconduite à 126,91 € pour l'année 2025, montant maximal pour un gardien ne résidant pas dans la commune, visitant l'église à des périodes rapprochées.

Indemnisation de stagiaire :

Dans le cadre de son CAP SAPVER (Services aux personnes et vente en espace rural), Mallaurie LERAY a effectué un stage de deux semaines, du 6 au 17 octobre 2025 au sein de l'école auprès de l'ATSEM en classe de petite et moyenne section et également sur le temps de la pause méridienne au restaurant scolaire.

Ayant donné entière satisfaction, le conseil municipal décide de lui octroyer une indemnisation de 100 €.

Renouvellement du contrat de services avec la fourrière animale:

Le contrat avec le Groupe SACPA – Chenil service pour la capture, le ramassage, le transport des animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, le ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et la gestion de la fourrière animale, arrive à échéance le 31 décembre 2025.

Monsieur le Maire propose de reconduire ce contrat pour une durée d'un an au 1^{er} janvier 2026. Il pourra être ensuite renouvelé trois fois par reconduction expresse sans que la durée n'excède quatre ans.

Le conseil municipal décide de renouveler ce contrat auprès de Chenil Service pour une cotisation annuelle de 1 € HT/ habitant (prise en compte de la population totale), soit 1 087 € HT pour l'année 2026.

Cette cotisation est révisable tous les ans à la date du renouvellement du contrat.

Vente de terrain :

Le conseil municipal a approuvé la vente des parcelles cadastrées E n°47 (70 m²), E n°991 (255 m²) et E n°1310 (230 m²), soit une superficie de 555 m², au prix de 50 € le m².

Cette vente est réalisée au profit de Monsieur Patrick AUFRRET pour un montant de 27 550 €.

Droit de préemption urbain :

La commune ne fait pas valoir son droit de préemption urbain pour les parcelles suivantes :

Parcelles YD n°59 (585 m²), YD n°60 (3 190 m²) et E n°88 (1 760 m²).

Rapport d'activité 2024 de Territoire d'énergie Loire-Atlantique :

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2024 du syndicat d'électrification, Territoire d'énergie Loire-Atlantique. Ce document est à la disposition du public en mairie.

Décisions du maire :

Le 15/09/2025 attribution d'une concession à Madame Annick RABU pour une durée de 30 ans.

Le 31/10/2025 attribution d'une concession à Monsieur Dominique LERMITE pour une durée de 50 ans.

Questions diverses :

Enquête publique pour la révision du PLU et de la délimitation du périmètre des abords de l'église du Vieux Bourg se tient du 03 novembre au 05 décembre 2025. Le commissaire enquêteur assurera quatre permanences en mairie.

Commission finances le jeudi 20 novembre 2025 à 19 h 30.

Commission voirie, bâtiments le jeudi 11 décembre à 19 h 30.

La séance est levée à 20 h 35

URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE : 05/11/2025 : Monsieur Ludovic FAUCHEUX, 26 Le Fief Robin, piscine
10/11/2025 : Société WORLDSUN, 10 Le Coudray, panneaux photovoltaïques
17/11/2025 : Commune de Lusanger : 10 rue des Ateliers, création d'un terrain à bâtir
27/11/2025 : Terry JARNOUX, 3 rue de la Petite Normandie, portail

Vous avez un projet d'urbanisme : clôture, agrandissement de votre maison d'habitation, garage ou tout autre travaux qui sont visibles de l'extérieur, **une déclaration d'urbanisme est obligatoire**.

Si vous souhaitez échanger sur votre projet, un rendez-vous peut être utile avec le service urbanisme au 02 40 07 83 08.

2 possibilités s'offrent à vous pour déposer un dossier :

- En ligne : <https://ccc.urba.netagis.fr/NetADS/sve/CCCD44>
- En déposant le dossier papier. Le nombre d'exemplaires demandé dans le cerfa devra être respecté.



Aéna BURBAN, fille de Alexandre BURBAN et de Mélanie CORNEAU, née le 6 Novembre à Nantes, domiciliée 19 route de Derval, le Vieux Bourg à Lusanger.

Naissance

Romy PIQUET, fille de Alexandre PIQUET et de Julie FRUCHET, née le 19 Novembre 2025 à Châteaubriant , domiciliée 3 le Fief Robin .

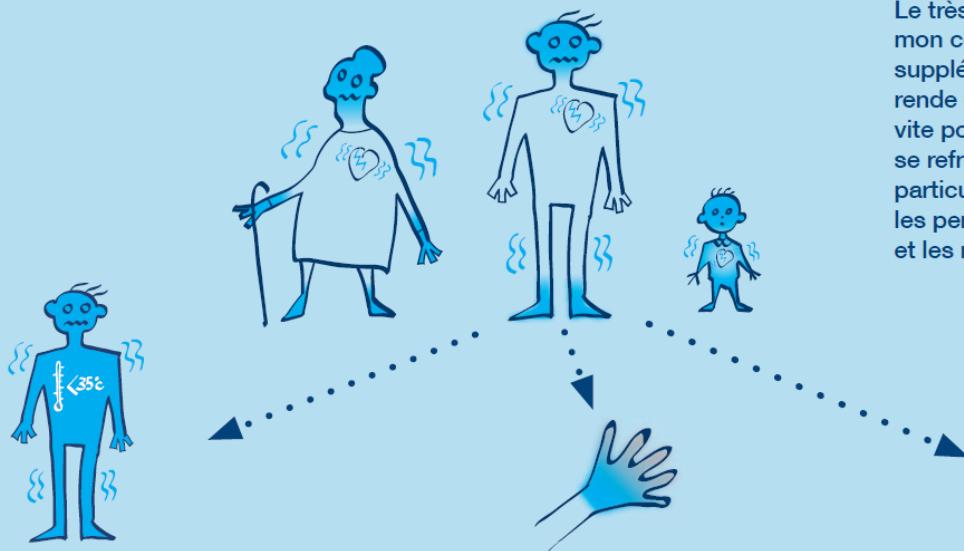


Jean-Noël BERTHELOT, décédé le 8 Novembre 2025 à Lusanger, à l'âge de 55 ans, domicilié 4 le Surget à Lusanger.

Décès



Attention vague de très grand froid



Le très grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.



Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.

Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Je reste chez moi autant que possible en m'étant organisé à l'avance



Si je dois absolument sortir, je suis prudent et je pense aux autres



Si je dois absolument utiliser ma voiture



- J'ai prévu de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de cuisson (risque de gel des canalisations ou de coupure d'électricité).
- Je chauffe sans surchauffer, j'ai vérifié le bon état de marche de mon installation de chauffage, je ne bouche pas les aérations, et j'aère mon logement plusieurs fois par jour.
- J'ai tous les médicaments nécessaires en cas de besoin, et particulièrement si je suis un traitement régulier.
- Je donne de mes nouvelles à mes proches, et je contacte ceux qui sont seuls. Et si je suis isolé ou malade, je me fais connaître auprès de ma mairie.
- J'écoute à la radio les conseils des pouvoirs publics.

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- J'évite de sortir les bébés, même bien protégés.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.
- Je ne fais pas d'efforts physiques, comme porter des objets lourds...
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.

- Je vérifie le bon état de fonctionnement général : huile, batterie, éclairage, plein d'essence.
- Je prépare des couvertures, une trousse de secours, un téléphone portable chargé et une boisson chaude.
- Avant chaque déplacement, je me renseigne sur la météo et sur l'état des routes.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le 115

ACTUALITÉS - SOCIÉTÉ - SOLIDARITÉ - SORTIES

Pour la 9ème année consécutive, le Département propose aux habitants de Loire-Atlantique de faire un geste solidaire à Noël.

DU 1er au 19 décembre 2025, vous pouvez déposer des jouets neufs dans 7 lieux du département. Les cadeaux seront redistribués par le Secours Populaire, la Croix Rouge Française et les Restos du Coeur.

Délégation de Châteaubriant,
10 rue d'Ancenis 44110 Châteaubriant
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15.



LA GRANDE BALADE DES PÈRES ET MÈRES NOËL À MOTO
ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION ROUTE 44 ET SES MOTARD·ES

DIM 14 DÉC - DÉPART 9H00 -SUPER U NOZAY

INSCRIPTION EN LIGNE SUR HELLOASSO - 1 CASQUE = 1 JOUET

SANTA CLAUS SUR UN CHOPPER

200 KMS ENV A PARCOURIR - RESTAURATION SUR PLACE
CONCOURS DE LA PLUS BELLE MOTO DECORÉE - TOMBOLA EN LIGNE

DERVAL
CAMPBON
PONT-CHATEAU
BLAIN
GUÉRANDE
SAINT-NAZAIRE
SAVENAY

QR CODE

Nous faisons appel à votre générosité : venez nombreux déposer vos jouets et offrir un sourire aux enfants accompagnés par le Secours Populaire.

Vous pouvez déposer vos jouets le jour de passage des Pères et Mères Noël le 14 décembre de 9h40 à 10h10 à la salle Vallée de la Chère.

VILLE DE CHATEAUBRIANT

LA MAGIE DE NOËL !
À CHATEAUBRIANT

ILLUMINATIONS FESTIVITÉS ET MARCHÉ DE NOËL

DU 28 NOVEMBRE 2025 AU 4 JANVIER 2026

WWW.MAIRIE-CHATEAUBRIANT.FR

LES MATINS AU 12 SE METTENT SUR LEUR 31!

SEULE, EN FAMILLE, ENTRE AMI·ES, PARTAGEONS LES FÊTES AUTREMENT ET RÉVEILLONS LA SOLIDARITÉ

Au programme :

- **Une sortie à Nantes le 23/12/25 de 15h à 00h**
Adultes et Familles (à partir de 8 ans) - prix libre
- **Un moment festif le 30/12/25 de 15h à 23h**
Tout public - prix libre

Inscription possible jusqu'au 17/12/25 :
au 12 rue de Redon à Derval,
sur info@labarakatous.fr ou au 02.28.50.46.39



Marché de Noël
Rendez-vous sur la place de l'église !

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE à DERVAL

8h-13h Des stands d'artisans, producteurs, créateurs vous attendent...

Dégustation d'huîtres et vin blanc

Vente de pain, gâteaux et viennoiseries

Boissons chaudes & jus de pommes artisanal

Vente des créations des enfants

Pêche à la ligne !

concours de dessin lots à gagner

Viens faire ta photo et donner ta lettre au père Noël !

Vente de boîtes de Noël

GÂTEAUX 8 OU 12 PARTS

PETITS SACS

FAITES UNE BONNE ACTION TOUT EN VOUS FAISANT PLAISIR !

En achetant ces boîtes de Noël à garnir, vous soutenez Lyana, petite fille de 8 ans atteinte du syndrome FOXG1, une maladie rare impactant sa motricité et son autonomie.

Votre générosité permettra de financer du matériel adapté pour améliorer son quotidien, assurer sa sécurité et contribuer à la recherche.

LYANA ET LE RENARD

Pour plus d'informations, contactez Suzanne Chauvet au 06 70 19 05 89

Les boîtes à gâteaux : 7€ les 8 parts et 10€ les 12 parts
Les petits sacs et les boîtes sont à 1€ l'unité

La cérémonie des vœux de Monsieur le Maire, des adjoints,
des conseillers municipaux
et des agents communaux se déroulera

*Le vendredi 9 janvier 2026 à 19 h
à la Salle des Menhirs,
3 rue de la Forêt à Lusanger*

Vous êtes tous invités à y participer.



Mairie de LUSANGER : Yves FROMENTIN
20, place de l'église - 44 590 LUSANGER 02 40 07 83 08
Lundi, vendredi : 8 h 45 -12 h 30 / 14 h 00 -16 h 00

Mardi, mercredi, jeudi : 8 h 45 -12 h 30

Courriel : info@mairie-lusanger.fr Site Internet : mairie-lusanger.fr

Bulletin périodique d'informations municipales « gratuit » imprimé par la mairie de LUSANGER
Directeur de la publication Yves FROMENTIN, Maire de Lusanger.